



- Prise en charge des frais de secours, de rapatriement et d'interruption de séjour
- Y compris le ski hors-piste

À PARTIR DE :

16€

Cette assurance neige, aux garanties temporaires, couvre **en cas d'accident sur les pistes ou hors-piste**, propose la prise en charge des frais de secours, de rapatriement et le remboursement des prestations non utilisées.

CRITÈRES

DURÉE DE LA GARANTIE
JUSQU'À 15 JOURS

RÉSIDENCE

PAYS DE L'UNION
EUROPÉENNE

NATURE DU SÉJOUR

COURT SÉJOUR,
LOISIRS

DESTINATION

MONDE ENTIER,
sauf pays exclus*

LIMITE D'ÂGE
AVANT 70 ANS

GARANTIES



RENFORTS, OPTIONS & TARIFS

COTISATION PAR PERSONNE

Famille : Tous les enfants de moins de 12 ans, assurés avec un parent, bénéficient de 20% de réduction sur leur cotisation

Assuré principal	Avant 15 ans	À partir de 15 ans
Jusqu'à 8 jours	12 €	16 €
Jusqu'à 15 jours	18 €	22 €

LES RENFORTS

- à ajouter jusqu'au jour du départ -

ASSISTANCE SPORTS+ : 20€ par personne

Extension des frais de recherche portés à **25.000 €** et rachat d'exclusion pour la pratique de sports dangereux.

LES OPTIONS

- à souscrire le jour de l'adhésion -

ANNULATION LOCATIVE : à partir de 40 €

Remboursement des frais d'annulation de votre location saisonnière jusqu'à **3.000 €**



ANNULATION BILLET DE TRAIN ET/OU AUTOCAR : à partir de 6 €

Remboursement des frais d'annulation du billet de train ou d'autocar, jusqu'à **200 €** par personne.

infos

- Aucun questionnaire médical préalable.

LES GARANTIES, MONTANTS & LIMITES

 FRAIS MÉDICAUX	FRAIS MÉDICAUX À L'ÉTRANGER	Maximum : 10.000 €
	EN CAS D'HOSPITALISATION (APPEL OBLIGATOIRE AU CENTRE D'ASSISTANCE)	Prise en charge au 1 ^{er} euro, à concurrence de 100 % des frais réels
	HORS HOSPITALISATION APRÈS INTERVENTION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, POUR LES AUTRES FRAIS DE SANTÉ (MÉDECIN, PHARMACIE)	Remboursement à concurrence de 100% de frais réels
	SOINS DENTAIRES D'URGENCES	Maximum : 250 €
 RAPATRIEMENT & ASSISTANCE	FRAIS DE RECHERCHE ET DE SECOURS	Maximum 4.000 € par assuré et 25.000 € par événement
	TRANSPORT DE L'ASSURÉ AU CENTRE MÉDICAL	Frais réels
	PRISE EN CHARGE D'UN TITRE DE TRANSPORT ET DES FRAIS DE SÉJOUR POUR UN MEMBRE DE LA FAMILLE	<ul style="list-style-type: none"> • Billet Aller-Retour • Maximum par jour et par personne : 50 € • Maximum 10 jours
	RETOUR DES ACCOMPAGNANTS	Frais réels
	RAPATRIEMENT DE L'ASSURÉ À SON DOMICILE	Frais réels
	RETOUR ANTICIPÉ DE L'ASSURÉ	Billet retour simple
	ENVOI DE MÉDICAMENTS SUR PLACE	Frais réels
	ENVOI D'UN MÉDECIN SUR PLACE À L'ÉTRANGER	Frais réels
 INCIDENT VOYAGE	SI À LA SUITE D'UN ACCIDENT VOUS NE POUVEZ CONTINUER LA PRATIQUE DU SKI OU DU SURF...	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum 400 € par personne et 1.500 € par événement
	<ul style="list-style-type: none"> • REMBOURSEMENT DU FORFAIT DE REMONTÉES MÉCANIQUES ET/OU DES FRAIS D'ÉCOLE DE SKI • INCAPACITÉ ACCIDENTELLE • INTERRUPTION DE SÉJOUR • BRIS ACCIDENTEL DE SKI 	<ul style="list-style-type: none"> • Indemnité de 50 € par jour, maximum 8 jours • Maximum 1.500 € • Remboursement de la location de ski de substitution, maximum 150 € par assuré
	RETARD DE BAGAGES DE PLUS DE 24H	Maximum par Assuré : 150 €
	RETARD D'AVION DE PLUS DE 6H	Maximum par Assuré : 150 €
	AVANCE DE FONDS	Maximum par Assuré : 500 €
	TRANSMISSION DES MESSAGES URGENTS	Frais réels
	RESPONSABILITÉ CIVILE À L'ÉTRANGER	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum dommages corporels : 450.000€ • Maximum dommages matériels : 45.000 €